



Assemblée Générale du Groupe ORAPI Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société ORAPI sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **vendredi 22 avril 2011 à 14h45** au Parc Industriel de la Plaine de L'Ain, 5 Allée des Cèdres, 01 150 Saint Vulbas.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 18 mars 2011.

En application de l'article 221-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

ORAPI conçoit, fabrique et distribue des solutions et produits techniques consommables pour l'hygiène et la maintenance.

***ORAPI est coté au compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN : FR0000075392-
Code Reuters : ORPF.PA - Code Bloomberg : ORAP.FP
Site Internet : www.orapi.com***

Contacts :



Directeur Général Délégué
Henri Biscarrat
Tel : +33 (0)4 74 40 20 04
henri.biscarrat@orapi.com

Communication ORAPI
Fabienne CHIFFLOT
Tel : +33 (0)6 60 36 46 81
fabienne.chiffлот@orapi.com



J.Gacoin/S.Kennis
Tel : +33 (0)1 44 91 52 49
jgacoin@aelium.fr